

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement 1272/2008 (CLP) et la directive européenne 67/548/CEE
Réglementation n. 648/2004 e 453/2010 (Annexe II)

Code interne: 00500SM-r12

Révision nr. 03 del 31/12/14

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur du produit

Identification du mélange: **LESSIVE LIQUIDE TOPTIL**

Code commercial: 00500SM-r12

Utilisations identifiées pertinentes de la substance/du mélange:

Lessive liquide pour lavage en machine à usage domestique ou industriel.

Utilisations déconseillées:

Tous les usages non spécifiquement mentionnés sur l'étiquette sur l'emballage du produit.

Fournisseur:

UT Europe Srl.–Via Scarsellini 119 –16149 Genova (GE) Italy Tel+39 010 6467352

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

info@uteurope.it

Numéro d'appel d'urgence:

Centro Antiveleni Ospedale Niguarda Milano 0039-02-66101029

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

info@deterplast.it

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange.

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP):



Danger, Eye Dam. 1, Provoque des lésions oculaires graves.

EUH 208 – Contient Methylchloroisothiazolinone, methylisothiazolinone. Peut produire une réaction allergique.

Critères directives 67/548/CEE et 1999/45/CE:

Propriété / Symboles:

Xi Irritant

Phrases R:

R41 Risque de lésions oculaires graves.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement: Aucun autre danger.

2.2. Éléments d'étiquetage.

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP):

SYMBOLES



Danger

Mentions de danger:

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

EUH 208 – Contient Methylchloroisothiazolinone, methylisothiazolinone. Peut produire une réaction allergique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement 1272/2008 (CLP) et la directive européenne 67/548/CEE
Réglementation n. 648/2004 e 453/2010 (Annexe II)

Code interne: 00500SM-r12

Révision nr. 03 del 31/12/14

Conseils de prudence:

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P280 Porter des gants de protection.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P501 Éliminer le contenu/récipient en conformité avec les règlements.

Qualité speciale:

Aucune

Contient:

Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts
Alcohols, C12-13-branched and linear, ethoxylated
Alcohols, C12-13-branched and linear, ethoxylated, sulfated, sodium salt

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

N.A.

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes de la Directive CEE 67/548 et du Règlement CLP relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des préparations, et classification relative:

3% - 5% Alcohols, C12-13-branched and linear, ethoxylated

CAS: 160901-19-9 EC: 931-954-4 N. REACH pas pertinent - polymère
Xn,Xi; R22-41

 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302

4.1/C3 Aquatic Chronic 3 H412


 3.3/1 Eye Dam. 1 H318

3% - 5% Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts

CAS: 68411-30-3 EC: 270-115-0 Reach n. 01-2119489428-22
Xn,Xi; R22-38-41

 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302

4.1/C3 Aquatic Chronic 3 H412

 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315

 3.3/1 Eye Dam. 1 H318

1% - 3% Alcohols, C12-13-branched and linear, ethoxylated, sulfated, sodium salt

CAS: 161074-79-9 EC: 931-956-5 N. REACH pas pertinent - polymère
Xi; R38-41

 3.3/1 Eye Dam. 1 H318

 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315

4.1/C3 Aquatic Chronic 3 H412

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Conformément au règlement 1272/2008 (CLP) et la directive européenne 67/548/CEE
Réglementation n. 648/2004 e 453/2010 (Annexe II)

Code interne: 00500SM-r12

Révision nr. 03 del 31/12/14

1% - 3% Cocoa fatty acids, potassium salts

CAS: 61789-30-8 EC: 263-049-9 La substance n'est pas soumis à l'enregistrement REACH
Xi; R36/38

-  3.3/2 Eye Irrit. 2 H319
-  3.2/2 Skin Irrit. 2 H315

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Voies d'exposition.

En cas de contact avec la peau:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit toxique, même en cas de doute.

En cas de contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue. Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion:

Ne faire vomir en aucun cas. Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'inhalation:

Ventiler la zone. Retirer le patient du lieux contaminés pour se reposer dans un endroit bien ventilé. Si vous vous sentez mal, demander des conseils médicaux.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés.

Ingestion: Nausées, vomissements, diarrhée (avec d'éventuels déséquilibres hydroélectrique pour ingestion de grandes quantités); sensation de douleur contre le pharynx, l'estomac et l'abdomen. Possible une insuffisance respiratoire pour l'aspiration de la mousse de savon à partir des voies respiratoires (en particulier à la suite d'épisodes de vomissements et de l'ingestion de quantités importantes).

Contact avec les yeux: conjonctivite.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Voir la section 4.1.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable.

5.1. Moyens d'extinction.

Moyens d'extinction appropriés:

Dioxyde de carbone, mousse d'alcool ou de polymère, poudre chimique inerte, vaporisation à l'eau.

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité:

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers.

Informations générales.

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement 1272/2008 (CLP) et la directive européenne 67/548/CEE
Réglementation n. 648/2004 e 453/2010 (Annexe II)

Code interne: 00500SM-r12

Révision nr. 03 del 31/12/14

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Utiliser un équipement de protection: lunettes, des gants de protection, des vêtements de protection et prêter attention à la glissance des zones contaminées.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement.

Éviter que le produit pénètre dans les égouts, les eaux de surface et les eaux souterraines. Conserver et éliminent l'eau de lavage contaminée.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Absorption par de la terre sèche ou du sable. Retirez la plupart du matériel et laver le site de déversement à grande eau. L'élimination des matériaux contaminés doivent être faites en conformité avec les dispositions de l'article 13.

6.4. Référence à d'autres sections.

Voir également les paragraphes 8 et 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Stocker dans des récipients fermés et étiquetés. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris éventuelles incompatibilités.

Conditions normales de stockage sans incompatibilité particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucun.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement 1272/2008 (CLP) et la directive européenne 67/548/CEE
Réglementation n. 648/2004 e 453/2010 (Annexe II)

Code interne: 00500SM-r12

Révision nr. 03 del 31/12/14

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts

DOSE DERIVEE SANS EFFET (DNEL)

Utilisation finale	Voies d'exposition	Valeur	Note
Travailleurs	Exposition cutanée, exposition aiguë/de courte durée - effets systémiques	--	<i>Pas pertinent / pas applicable</i>
Travailleurs	Inhalation, exposition aiguë/de courte durée - effets systémiques	--	<i>Pas pertinent / pas applicable</i>
Travailleurs	Exposition cutanée, exposition aiguë/de courte durée - effets locaux	--	<i>Pas pertinent / pas applicable</i>
Travailleurs	Inhalation, exposition aiguë/de courte durée - effets locaux	--	<i>Pas pertinent / pas applicable</i>
Travailleurs	Exposition cutanée, exposition de longue durée - effets systémiques	170 mg/kg	<i>Par poids et jour</i>
Travailleurs	Inhalation, exposition de longue durée - effets systémiques	12 mg/m³	
Travailleurs	Exposition cutanée, exposition de longue durée - effets locaux	--	<i>Pas pertinent / pas applicable</i>
Travailleurs	Inhalation, exposition de longue durée - effets locaux	12 mg/m³	
Consommateurs	Exposition cutanée, exposition aiguë/de courte durée - effets systémiques	--	<i>Pas pertinent / pas applicable</i>
Consommateurs	Inhalation, exposition aiguë/de courte durée - effets systémiques	--	<i>Pas pertinent / pas applicable</i>
Consommateurs	Exposition orale, exposition aiguë/de courte durée - effets systémiques	--	<i>Pas pertinent / pas applicable</i>
Consommateurs	Exposition cutanée, exposition aiguë/de courte durée - effets locaux	--	<i>Pas pertinent / pas applicable</i>
Consommateurs	Inhalation, exposition aiguë/de courte durée - effets locaux	--	<i>Pas pertinent / pas applicable</i>
Consommateurs	Exposition cutanée, exposition de longue durée - effets systémiques	85 mg/kg	<i>Par poids et jour</i>
Consommateurs	Inhalation, exposition de longue durée - effets systémiques	3 mg/m³	
Consommateurs	Exposition orale, exposition de longue durée - effets systémiques	0,85 mg/kg	<i>Par poids et jour</i>
Consommateurs	Exposition cutanée, exposition de longue durée - effets locaux	--	<i>Pas pertinent / pas applicable</i>
Consommateurs	Inhalation, exposition de longue durée - effets locaux	3 mg/m³	

Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts

Concentration predite sans effet (PNEC)

Scompartimento ambientale	Valeur	Note
Eau Douce	0,268 mg/l	
Eau de mer	0,0268 mg/l	
Libération temporaire	0,0167 mg/l	
Station d'épuration	3,43 mg/l	
Sédiment d'eau douce	8,1 mg/kg	<i>Sur la base de la matière sèche</i>
Sédiment marin	8,1 mg/kg	<i>Sur la base de la matière sèche</i>
Sol	35 mg/kg	<i>Sur la base de la matière sèche</i>
Aliment		<i>Pas pertinent / pas applicable</i>

8.2. Contrôles de l'exposition.

Information pour un usage domestique:

00500SM-r12

Page n. 5 de 15



UT Europe S.r.l.
Via Scarsellini, 119 - 10° piano 16149 Genova Italy
www.uteurope.it
P. IVA 01810400992

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement 1272/2008 (CLP) et la directive européenne 67/548/CEE
Réglementation n. 648/2004 e 453/2010 (Annexe II)

Code interne: 00500SM-r12

Révision nr. 03 del 31/12/14

Le produit n'est pas dangereux pour une utilisation normale. Les informations suivantes dans cette section se réfèrent à la manipulation de grandes quantités de matières en vrac.

Équipement de protection individuelle:

Protection des yeux: lunettes de sécurité.

Protection de la peau: Aucune protection spéciale devrait être adoptée pour une utilisation normale.

Protection des mains: Utiliser des gants de protection.

Protection respiratoire: Pas nécessaire pour une utilisation normale.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

Etat physique	Liquide opaque
Odeur	Fragrance fraîcheur florale
Couleur	bleu
Valeur du pH	8,7 ± 0,5
Densité relative	1020 ± 20 g/l
Hydrosolubilité	Soluble
Viscosité	100-500 cPs à 20°C
Température de décomposition	40 °C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité.

Il n'ya pas de risque particulier de réaction avec d'autres substances dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique.

Le produit est stable dans des conditions d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses.

Dans des conditions normales d'utilisation et le stockage de réactions dangereuses ne sont pas prévisibles.

10.4 Conditions à éviter.

Aucune en particulier. Suivez les précautions habituelles contre les produits chimiques.

10.5 Matières incompatibles.

Information non disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux.

Peuvent être libérés cas d'incendie des gaz et des vapeurs qui sont dangereux pour la santé.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Comme les données toxicologiques sur le mélange ne sont pas disponibles, il faut considérer la concentration de chaque substance pour évaluer les effets toxicologiques dérivant de l'exposition au mélange.

Voici les informations toxicologiques concernant les principales substances présentes dans le mélange:

11.1. Informations sur les effets toxicologiques.

Alcohols, C12-13-branched and linear, ethoxylated CAS: 160901-19-9

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO); DL₅₀ rat: > 300-2000 mg/kg - profil de groupe Risultats d'essais internes/ valeur de la littérature - Nocif en cas d'ingestion

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement 1272/2008 (CLP) et la directive européenne 67/548/CEE
Réglementation n. 648/2004 e 453/2010 (Annexe II)

Code interne: 00500SM-r12	Révision nr. 03 del 31/12/14
Toxicité aiguë par inhalation	Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO); Donnée non disponible
Toxicité aiguë par voie cutanée	Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO); DL ₅₀ lapin: > 2000 mg/kg; profil de groupe (valeur de la littérature) - Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	
Irritation de la peau	Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO); lapin: non irritant profil de groupe; Resultats d'essais internes/ valeur de la littérature Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne son pas remplis.
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire	
Irritation des yeux	Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO); lapin: effets irréversibles sur les yeux; Resultats d'essais internes/ valeur de la literature; profil de groupe - Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Sensibilisation	Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO); Essai de maximalisation cochon d'Inde: non sensibilisant; profil de groupe (valeur de la littérature) Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne son pas remplis.
Mutagenicité sur les cellules germinales	
Génotoxicité in vitro	Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO); Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes; profil de groupe; Resultats d'essais internes/ valeur de la littérature
Génotoxicité in vivo	Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO); Les tests in vivo n'ont pas montré des effets mutagènes; profil de groupe (valeur de la littérature)
Remarques	Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO); Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne son pas remplis.
Cancérogénicité	
Cancérogénicité	Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO); La substance s'est révélée ne pas être génotoxique – pour cette raison, un potentiel cancérigène n'est pas très probable. profil de groupe (valeur de la littérature)
Remarques	Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO); Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne son pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	
Toxicité pour la reproduction	Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO); Étude de toxicité pour la reproduction sur deux générations: rat NOAEL ((pais)): > 250 mg/kg (par poids et jour) NOAEL (F1): > 250 mg/kg (par poids et jour) NOAEL (F2): > 250 mg/kg (par poids et jour) profil de groupe (valeur de la littérature)
Remarques	Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO); Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne son pas remplis.
Tératogénicité	Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO); Rat; Oral(e) NOAEL: > 50 mg/kg (par poids et jour)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement 1272/2008 (CLP) et la directive européenne 67/548/CEE
Réglementation n. 648/2004 e 453/2010 (Annexe II)

Code interne: 00500SM-r12

Révision nr. 03 del 31/12/14

Remarques	NOAEL (mère): > 50 mg/kg (par poids et jour); Étude de toxicité pour la reproduction sur deux generations profil de groupe (valeur de la littérature) Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO); Rat; Dermale NOAEL: > 250 mg/kg (par poids et jour) NOAEL (mère): > 250 mg/kg (par poids et jour); Étude de toxicité pour la reproduction sur deux generations profil de groupe (valeur de la littérature) Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO); Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne son pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	
Remarques	Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO); La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	
Remarques	Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO); La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.
Toxicité à dose répétée	Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO); rat; Oral(e); 2 années NOAEL: > 50 mg/kg (par poids et jour) Organes cibles: Coeur, foie, reins Symptômes: augmentation réduite du poids, augmentation du poids relative des organes - profil de groupe (valeur de la littérature)
Danger par aspiration	
Toxicité par aspiration	Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO); Non applicable
Informations toxicologiques	Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO); Toxicocinétiques profil de groupe On part du principe que la substance est absorbée et éliminée rapidement. (valeur de la littérature)
Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts CAS: 68411-30-3	
Toxicité aiguë	
Toxicité aiguë par voie orale	DL ₅₀ oral rat: > 2000 mg/kg; OCDE ligne directrice 401 acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium. DL ₅₀ rat: > 300-2000 mg/kg; OCDE ligne directrice 401 Organes cibles: Appareil gastro-intestinale Symptômes: Somnolence, Diarrhée, Difficultés respiratoires Substance d'essai: acide benzènesulfonique, dérivés alkyls en C10-13, sels de sodium ≥ 65% Nocif en cas d'ingestion. acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium. DL ₅₀ rat: > 2000 mg/kg; OCDE ligne directrice 401 Organes cibles: Appareil gastro-intestinale Symptômes: Somnolence, Diarrhée, Difficultés respiratoires Substance d'essai: acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium < 65% Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë par inhalation	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium. L'examen n'est pas utile. Justification: Voies d'exposition négligeables ou improbables
Toxicité aiguë par voie cutanée	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium. DL ₅₀ rat: > 2000 mg/kg; OCDE ligne directrice 401 Symptômes: Effets locaux, formation de croûtes - valeur de la littérature

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement 1272/2008 (CLP) et la directive européenne 67/548/CEE
Réglementation n. 648/2004 e 453/2010 (Annexe II)

Code interne: 00500SM-r12	Révision nr. 03 del 31/12/14
	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosion cutanée/Irritation cutanée Irritation de la peau	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium. Lapin: irritant; OCDE Ligne directrice 404 - valeur de la littérature Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritation des yeux	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium: lapin: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.; OCDE Ligne directrice 405 - (valeur de la littérature) Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée Sensibilisation	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium: Essai de Maximalisation cochon d'Inde: non sensibilisant; OCDE Ligne directrice 406 Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales Génotoxicité in vitro	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium: Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes (valeur de la littérature)
Génotoxicité in vivo	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium: Les tests in vivo n'ont pas montré des effets mutagènes (valeur de la littérature)
Remarques	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité Cancérogénicité	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium: La substance s'est révélée ne pas être génotoxique - pour cette raison, un potentiel cancérogène n'est pas très probable.
Toxicité pour la reproduction Toxicité pour la reproduction	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium: rat; Oral(e); 2 années NOAEL ((pais)): 350 mg/kg (par poids et jour) NOAEL (F1): 350 mg/kg (par poids et jour) NOAEL (F2): 350 mg/kg (par poids et jour) (valeur de la littérature) - profil de groupe
Remarques	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Tératogénicité	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium: rat; Oral(e); 20 jours NOAEL: 300 mg/kg (par poids et jour) NOAEL (mère): 300 mg/kg (par poids et jour) (valeur de la littérature) acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium: souris; Oral(e); 20 jours NOAEL: 300 mg/kg (par poids et jour) NOAEL (mère): 2 mg/kg (par poids et jour) (valeur de la littérature)
Remarques	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Remarques	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement 1272/2008 (CLP) et la directive européenne 67/548/CEE
Réglementation n. 648/2004 e 453/2010 (Annexe II)

Code interne: 00500SM-r12

Révision nr. 03 del 31/12/14

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Remarques

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:
La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité à dose répétée

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:
rat; Oral(e); 28 jours

NOAEL: 125 mg/kg (par poids et jour)

LOAEL: 250 mg/kg (par poids et jour)

Organes cibles: Sang, Foie, Coeur, thymus

Symptômes: augmentation réduite du poids, Diarrhée

(valeur de la littérature)

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:
rat; Étude alimentaire; 6 mois

NOAEL: 40 mg/kg (par poids et jour)

LOAEL: 115 mg/kg (par poids et jour)

Organes cibles: Sang, Reins, cæcum Symptômes: augmentation réduite du poids, Diarrhée (valeur de la littérature)

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:
rat; eau de boisson; 9 mois

NOAEL: 85 mg/kg (par poids et jour)

LOAEL: 145 mg/kg (par poids et jour)

Organes cibles: Sang Symptômes: augmentation réduite du poids

Danger par aspiration

Toxicité par aspiration

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:
non applicable

Informations toxicologiques

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:
toxicocinétiques

Il est considéré que la substance est biodisponible par la voie d'absorption orale.

La substance est métabolisée et éliminée.

La substance est difficilement absorbée par la peau.

Alcohols, C12-13-branched and linear, ethoxylated, sulfated, sodium salts (>2.5 moles EO)

CAS 161074-79-9

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Alcools, C12-13-ramifiés et droit, éthoxylé, sels de sodium:

DL₅₀ rat: > 2.000 mg/kg

Resultats d'essais internes/valeurs de la littérature profil de groupe

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation

Alcools, C12-13-ramifiés et droit, éthoxylé, sels de sodium:

Etude/essai non requis

Justification: Voies d'exposition négligeables ou improbables

Il existe suffisamment de données sur les voies d'absorption alternatives.

Toxicité aiguë par voie cutanée

Alcools, C12-13-ramifiés et droit, éthoxylé, sels de sodium:

DL₅₀ rat: > 2.000 mg/kg;

Resultats d'essais internes/valeurs de la littérature - profil de groupe

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritation de la peau

Irritation de la peau

En raison de la valeur pH, un effet corrosif est très probable.

Alcools, C12-13-ramifiés et droit, éthoxylé, sels de sodium:

lapin: irritant

Resultats d'essais internes/valeurs de la littérature

profil de groupe

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritation des yeux

En raison de la valeur pH, un effet corrosif est très probable.

00500SM-r12

Page n. 10 de 15



UT Europe S.r.l.

Via Scarsellini, 119 - 10° piano 16149 Genova Italy

www.uteurope.it

P. IVA 01810400992

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement 1272/2008 (CLP) et la directive européenne 67/548/CEE
Réglementation n. 648/2004 e 453/2010 (Annexe II)

Code interne: 00500SM-r12

Révision nr. 03 del 31/12/14

Irritation des yeux	Alcools, C12-13-ramifiés et droit, éthoxylé, sels de sodium: lapin: hautement irritant Resultats d'essais internes/valeurs de la littérature profil de groupe Substance d'essai: Alcools, C12-13, éthoxylés,sulfatés, sels de sodium, ≥ 10% Provoque des lésions oculaires graves. Alcools, C12-13-ramifiés et droit, éthoxylé, sels de sodium: lapin: irritant Resultats d'essais internes/valeurs de la littérature profil de groupe Substance d'essai: Alcools, C12-13, éthoxylés,sulfatés, sels de sodium, ≥ 5% - < 10% Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée Sensibilisation	Alcools, C12-13-ramifiés et droit, éthoxylé, sels de sodium: Essai de Maximalisation cochon d'Inde: non sensibilisant Resultats d'essais internes/valeurs de la littérature profil de groupe Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales Génotoxicité in vitro	Alcools, C12-13-ramifiés et droit, éthoxylé, sels de sodium: Test de Ames; Salmonella typhimurium; avec et sans activation métabolique: non mutagène Resultats d'essais internes/valeurs de la littérature profil de groupe Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Génotoxicité in vivo	Alcools, C12-13-ramifiés et droit, éthoxylé, sels de sodium: donnée non disponible
Cancérogénicité Cancérogénicité	Alcools, C12-13-ramifiés et droit, éthoxylé, sels de sodium: Ces informations ne sont pas disponibles
Toxicité pour la reproduction Toxicité pour la reproduction	Alcools, C12-13-ramifiés et droit, éthoxylé, sels de sodium: Ces informations ne sont pas disponibles.
Tératogénicité	Alcools, C12-13-ramifiés et droit, éthoxylé, sels de sodium: Ces informations ne sont pas disponibles.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Remarques	Alcools, C12-13-ramifiés et droit, éthoxylé, sels de sodium: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Toxicité à dose répétée	Alcools, C12-13-ramifiés et droit, éthoxylé, sels de sodium: Ces informations ne sont pas disponibles.
Danger par aspiration Toxicité par aspiration	Alcools, C12-13-ramifiés et droit, éthoxylé, sels de sodium: non applicable
Cocoa fatty acids, potassium salts CAS: 61789-30-8 Voies d'entrée probables: Ingestion et par contact. Ingestion: Corrosif, l'ingestion peut provoquer des dommages au système digestif respiratoire. Contact avec les yeux: Irritant sévère pour les yeux. Contact avec la peau: Le contact peut causer une ulcération.	

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail, en évitant de jeter des ordures (voir aussi les articles

00500SM-r12

Page n. 11 de 15



UT Europe S.r.l.

Via Scarsellini, 119 - 10° piano 16149 Genova Italy

www.uteurope.it

P. IVA 01810400992

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement 1272/2008 (CLP) et la directive européenne 67/548/CEE
Réglementation n. 648/2004 e 453/2010 (Annexe II)

Code interne: 00500SM-r12

Révision nr. 03 del 31/12/14

6, 7, 13, 14 et 15).

Informez les autorités compétentes si le produit atteindre les égouts ou les voies navigables ou contaminer le sol ou la végétation.

12.1. Toxicité des composants.

Alcohols, C12-13-branched and linear, ethoxylated CAS: 160901-19-9

Toxicité pour le poisson

Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO);
CL₅₀ (96h) Cyprinus carpio (carpe): > 1 – 10 mg/l; Essai en dynamique;
OCDE ligne directrice 203 - Resultats d'essais internes/valeurs de la littérature
- Profil de groupe

Toxicité pour le poisson - Toxicité chronique

Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO);
EC₁₀ Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): 0,21 mg/l; mortalité
valeurs de la littérature - profil de groupe

Toxicité pour la daphnia et les autres invertébrés aquatiques

Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO);
CE₅₀ (48h) Daphnia magna: > 1-10 mg/l; Essai en statique; OCDE ligne
directrice 202 - resultats d'essais internes/valeurs de la littérature
profil de groupe

Toxicité pour la daphnia et les autres invertébrés aquatiques – Toxicité chronique

Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO);
EC₁₀ Daphnia magna: 0,36 mg/l; Test de Reproduction; OCDE Ligne
directrice 211; (valeurs de la littérature) - profil de groupe

Toxicité des plantes aquatiques

Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO);
CE₅₀ (72 h) Desmodesmus subspicatus (algues vertes): > 1-10 mg/l; Essai en
statique; OCDE Ligne directrice 201; Resultats d'essais internes/valeurs de la
littérature - profil de groupe

Toxicité pour les bactéries

Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO);
CE₅₀ boue active: 140 mg/l; Inhibition de la respiration - profil de groupe
valeurs de la littérature

Toxicité concernant les végétaux Terrestres

Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO);
Apparition, croissance; NOEC: 10 mg/kg; Lepidium sativum (cresson); OCDE
Ligne directrice 208 - resultats d'essais internes/valeurs de la littérature
profil de groupe

toxicité concernant les autres non-mammifères terrestres

Alcools en C12-13, ramifié et droits, éthoxylés (> 5 - <15 EO);
etude scientifiquement injustifiée
Justification: Facilement biodegradable

Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts CAS: 68411-30-3

Toxicité pour le poisson

CL₅₀ (96 h) Lepomis macrochirus (Crapet arlequin): > 1 - 10 mg/l; Essai en statique; US EPA 1975
(valeur de la littérature)

Toxicité pour le poisson - Toxicité chronique

NOEC (28 jr) Lepomis macrochirus (Crapet arlequin): 1 mg/l; Taux de croissance; Microécosystème
(valeur de la littérature)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE₅₀ (48 h) Daphnia magna: > 1 - 10 mg/l; Essai en statique; OCDE Ligne directrice 202 (valeur de la littérature)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques - Toxicité chronique

NOEC (32 jr) Elimia: > 1 - 10 mg/l; mortalité; Microécosystème; (valeur de la littérature)

Toxicité des plantes aquatiques

NOEC (28 jr) Elodea canadensis: > 4 mg/l; ; Microécosystème; (valeur de la littérature)

00500SM-r12

Page n. 12 de 15



UT Europe S.r.l.

Via Scarsellini, 119 - 10° piano 16149 Genova Italy

www.uteurope.it

P. IVA 01810400992

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement 1272/2008 (CLP) et la directive européenne 67/548/CEE
Réglementation n. 648/2004 e 453/2010 (Annexe II)

Code interne: 00500SM-r12

Révision nr. 03 del 31/12/14

Alcohols, C12-13-branched andlinear, ethoxylated, sulfated, sodium salt CAS: 161074-79-9

Toxicité pour le poisson

CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): > 10 - 100 mg/l; Essai en semi-statique (valeur de la littérature)

Toxicité pour le poisson - Toxicité chronique

NOEC Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): 1 mg/l; OCDE Ligne directrice 210
(valeur de la littérature) profil de groupe

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 (48 h) Daphnia magna: > 1 - 10 mg/l; Essai en statique; OCDE Ligne directrice 202 (valeur de la littérature)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques - Toxicité chronique

NOEC (21 jr) Daphnia magna: > 0,1 - 1 mg/l; taux de reproduction; OCDE Ligne directrice 211;
(valeur de la littérature) profil de groupe

Toxicité des plantes aquatiques

CE50 (72 h) Desmodesmus subspicatus (algues vertes): > 10 - 100 mg/l; Essai en statique; OCDE Ligne directrice 201;
profil de groupe

Toxicité pour les bactéries

EC10 Pseudomonas putida: > 10.000 mg/l profil de groupe

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol

L'examen n'est pas utile. Justification: Facilement biodégradable.

Toxicité concernant les végétaux terrestres

L'examen n'est pas utile. Justification: Facilement biodégradable.

Toxicité concernant les autres non-mammifères terrestres

L'examen n'est pas utile. Justification: Facilement biodégradable.

12.2. Persistance et dégradabilité.

Les agents de surface contenus dans ce produit sont biodégradables en conformité avec les annexes non. II et III du règlement CE 648/2004 pour les détergents.

12.3. Potentiel de bio-accumulation.

Information non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol.

Information non disponible.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

Les composants du mélange, sur la base des informations disponibles, ne répondent pas aux critères vPvB et PBT.

12.6. Autres effets néfastes.

Aucun.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets.

Élimination du produit:

Les résidus du produit sont considérés comme des déchets spéciaux non dangereux. Opérer conformément aux réglementations locales et nationales.

Élimination des emballages non nettoyés:

Les emballages contaminés doivent être valorisés ou éliminés conformément à la gestion nationale des déchets.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU:

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies:

N.A.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

N.A.

14.4 Groupe d'emballage:

N.A.

00500SM-r12

Page n. 13 de 15



UT Europe S.r.l.

Via Scarsellini, 119 - 10° piano 16149 Genova Italy

www.uteurope.it

P. IVA 01810400992

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

*Conformément au règlement 1272/2008 (CLP) et la directive européenne 67/548/CEE
Réglementation n. 648/2004 e 453/2010 (Annexe II)*

Code interne: 00500SM-r12

Révision nr. 03 del 31/12/14

14.5 Dangers pour l'environnement:

N.A.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

N.A.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Polluant environnemental:

Non

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Catégorie Seveso: aucun

Restrictions concernant le produit ou à des substances conformément à l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006: aucun

Liste des substances candidates (article 59 du règlement REACH): aucun

Substances soumises à autorisation (Annexe XIV du règlement REACH): aucun

LÉGISLATION ET BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Directive 1999/45/CE, telle que modifiée.

Directive 67/548/CEE et ses modifications ultérieures

Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH)

Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP)

Règlement (CE) n ° 790/2009 du Parlement européen (l'ATP. CLP)

Règlement (CE) 453/2010 du Parlement européen

The Merck Index Ed. 10

Handling Chemical Safety

Niosh – Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

INRS – Fiche Toxicologique

Patty – Industrial Hygiene and Toxicology

N.I. Sax – Dangerous properties of Industrial Materials – 7 Ed., 1989

Ingrédients selon le Règlement CE n °. 648/2004:

Entre 5 et 15%: agents de surface anioniques

< 5%: agents de surface non ioniques, savon, phosphonates, azurants optiques, enzyme, conservateurs (Methylchloroisothiazolinone, methylisothiazolinone) parfum.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique.

Non

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases cités sous l'en-tête 3:

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

00500SM-r12

Page n. 14 de 15



UT Europe S.r.l.

Via Scarsellini, 119 - 10° piano 16149 Genova Italy

www.uteurope.it

P. IVA 01810400992

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement 1272/2008 (CLP) et la directive européenne 67/548/CEE
Réglementation n. 648/2004 e 453/2010 (Annexe II)

Code interne: 00500SM-r12

Révision nr. 03 del 31/12/14

Critères Directive 67/548/CE, 99/45/CE et adaptations suivantes:



Symboles:

Xi Irritant

Phrases R:

R41 Risque de lésions oculaires graves.

Phrases S:

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement puis consulter un ophtalmologiste.

S46 En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.